

**Le réel fiction : les émissions « info-crime »**  
**True fiction: "Crime Stopper" shows**  
**La realidad-ficción: las emisiones "Info-crimen"**

Georges-André Parent

Numéro 30 (70), automne 1993

L'insécurité. La peur de la peur

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033676ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033676ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Parent, G.-A. (1993). Le réel fiction : les émissions « info-crime ». *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (30), 171–180. <https://doi.org/10.7202/1033676ar>

Résumé de l'article

Sous prétexte d'action communautaire et de partenariat avec la police, les médias télévisés propagent l'image d'une criminalité qui fait peur en dramatisant les crimes les plus spectaculaires et en encourageant les méthodes répressives traditionnelles de lutte contre le crime. Paradoxalement, alors que l'idée de police communautaire vise le développement de moyens de réduire le sentiment de peur et d'insécurité dans la société, les programmes télévisés de type *Crime Stoppers*, qui font l'objet de cet article, misent sur une collaboration communautaire pour dépister les auteurs de crimes, amplifiant du même coup le sentiment de peur et d'insécurité. Tous les efforts de la police communautaire sont ainsi neutralisés par l'action des médias.

# Le réel fiction : les émissions « info-crime »

**Georges-André Parent**

Pendant que le débat sur la violence à la télévision émeut et accapare l'opinion, on exploite de plus en plus les événements criminels dans les émissions d'information et d'affaires publiques sans provoquer de scandale dans le grand public.

On réussit même le tour de force d'illustrer les effets néfastes des émissions que l'on dit violentes en présentant le récit des crimes qui en seraient la conséquence. On dénonce Batman, Rambo et les Ninja Turtles sous prétexte qu'ils entraîneraient des comportements violents chez leurs jeunes téléspectateurs et qu'ils banalisent la violence, alors que le récit quotidien des événements criminels les plus sanglants et les plus spectaculaires sème et alimente la peur et l'insécurité dans la cité.

Si les journaux populaires ont fait leurs choux gras de la couver-

ture des événements criminels depuis la fin du dix-neuvième siècle (le Québec et le Canada ayant une cinquantaine d'années de retard sur les États-Unis et l'Angleterre), ce n'est que tout récemment au Québec que la télévision l'a mise à son menu quotidien.

Pendant quarante ans, au Québec tout au moins, les événements criminels ont été systématiquement passés sous silence à la télévision, à moins qu'il s'agisse d'événements d'envergure nationale ou internationale. Les grands crimes enregistrés à Paris ou à New York et rapportés par les agences internationales pouvaient parfois faire la manchette du téléjournal mais jamais on n'aurait osé reprendre le récit quotidien des événements criminels locaux. Seule la chronique judiciaire avait droit de cité, et encore !

Paradoxalement, c'est une fausse application du modèle de la police communautaire, dont un des principaux objectifs est justement de réduire la peur du crime et le sentiment d'insécurité qu'il engendre, qui a permis et légitimé ce glissement, du moins au Québec. Sous le couvert de *Crime Stoppers*, le fait divers est soudain devenu fait social, et la diffusion du spectacle de la criminalité un service à la communauté. Les *reality shows* sont nés au Québec d'une perversion du modèle de la police communautaire, littéralement !

Nous verrons donc dans cet article comment, sous prétexte d'action communautaire et de partenariat avec la police dite communautaire, les médias propagent l'image d'une criminalité qui fait peur en dramatisant les crimes les plus spectaculaires, encouragent les méthodes traditionnelles et

répressives de lutte contre le crime, et présentent la guerre contre le crime comme une priorité dans une société violente et dangereuse qui appuie l'idéologie de la loi et de l'ordre. Les médias s'associent alors à toute cette nouvelle industrie qui exploite la peur du crime et l'insécurité qu'ils contribuent à créer et à propager...

### Du Far West à Sir Robert Peel...

L'idée de *Crime Stoppers*, qui consiste essentiellement à présenter le crime de la semaine dans certains médias afin d'inciter des témoins, souvent en leur promettant une récompense financière, à en dénoncer le ou les auteurs, est née en 1976 à Albuquerque, au Nouveau-Mexique. Un policier responsable de l'enquête sur un hold-up meurtrier commis dans une station-service, certain que des citoyens avaient été témoins de la scène, a convaincu ses patrons et la direction d'une station de télévision locale de faire une reconstitution du crime et d'offrir une récompense aux informateurs qui permettraient l'arrestation de ses auteurs.

Au même moment, vers la fin des années soixante-dix, émergeait l'idée de police communautaire, une police dont l'action viserait moins la traditionnelle

guerre contre le crime qu'un ensemble d'approches et de solutions visant à réduire le sentiment de peur et d'insécurité, qui non seulement résulte du crime ou de la perception que l'on en a, mais peut lui-même devenir criminogène. Le concept de police communautaire s'est articulé autour d'une imposante série d'initiatives apparues au milieu des années quatre-vingt, sous l'influence des théories élaborées par une pléthore d'auteurs, de Reiss (1971) à Sherman (1992) en passant par Goldstein (1979), Bayley et Skolnick (1986), Skogan (1990) et Wilson et Kelling (1982), à qui nous devons l'incontournable « Broken Windows ».

Même si certains associent *Crime Stoppers* et police communautaire sous prétexte de service à la communauté, les deux phénomènes n'ont de commun que l'époque à laquelle ils sont apparus et dont ils se sont inspirés. *Crime Stoppers*, c'est le retour au Far West du dix-neuvième siècle américain, aux bandes de pilliers de diligences ou de banques qui sèment la terreur, aux affiches promettant des récompenses pour l'arrestation des criminels dangereux, à l'autodéfense, au lynchage et à la délation récompensée... La police communautaire est elle aussi un retour au dix-neuvième siècle, mais en Angleterre, lieu de la création par Sir Robert Peel d'une police publique proche du citoyen et de ses préoccupations, plus soucieuse de solutionner avec lui ses problèmes que d'avoir recours à la force et à la contrainte pour rétablir et faire respecter la loi et l'ordre.

Dans le modèle de la police communautaire, la réduction du sentiment d'insécurité et de la peur du crime est devenue un des enjeux principaux, alors que les programmes inspirés de

*Crime Stoppers* misent justement sur la présence de cette peur et de ce sentiment d'insécurité pour dépister les auteurs de crimes. Dans un scénario, on contextualise le crime qui fait peur, on le dissocie de l'image qu'en projettent les médias, on le situe dans une problématique plus large en soulignant son caractère exceptionnel; on s'attaque aux situations et aux lieux qui créent un sentiment de sécurité. Dans l'autre, on met en scène les crimes les plus spectaculaires et les plus violents dans le but de faire peur et d'inciter ainsi le citoyen à participer à la guerre contre les crimes et les criminels dangereux.



### La peur, cause et effet du crime

Le sentiment d'insécurité urbaine et la peur du crime sont un sujet de préoccupation constant dans les analyses consacrées aux stratégies d'intervention et de maintien de l'ordre de la nouvelle police, à laquelle on assigne pour but d'atténuer la peur (Kelling, 1987), pour soucier premier la peur du crime (Normandeau et Leighton, 1990). La peur du crime et le sentiment d'insécurité qu'elle engendre ne sont plus vus ici comme conséquences du crime mais comme de véritables facteurs criminogènes. C'est l'idée des vitres cassées

(*Broken Windows*) de Wilson et Kelling, que Brodeur (1991) présente comme une inversion de causalité entre le crime et la peur du crime. Les honnêtes gens abandonnent la rue et des quartiers entiers aux prédateurs. Sherman (1986 : 146) fait remarquer que « la peur du crime nuit à l'économie des municipalités et vide les rues, mais ultérieurement il se pourrait que les rues soient ainsi plus sûres pour les criminels et que cela crée des problèmes de criminalité. »

Cette peur du crime n'est pas tant la conséquence des crimes que celle de l'image qu'en donnent les médias. Van Dijk (1980) fait le bilan de cinq enquêtes sociologiques qui ont démontré une corrélation positive entre la peur du crime et la lecture des récits de crimes dans les journaux. Tous les auteurs qui ont traité de la question, sans aller aussi loin que Brodeur (1991), qui voit la presse comme le facteur le plus déterminant dans la genèse et le maintien du sentiment d'insécurité engendré par le crime, relient médias et peur du crime. Même unanimité chez les auteurs, depuis Figgie (1980), quant au fait que les gens craignent surtout les crimes dont ils risquent le moins d'être victimes et que ces crimes sont justement ceux que survisibilisent les médias. La criminalité de sang, pour employer le mot de Foucault, les crimes les plus spectaculaires, les plus violents et en même temps les plus rares sont ceux qui font la manchette et qui se vendent le mieux, les médias étant d'abord et avant tout, en Amérique du Nord, des entreprises commerciales. Les médias entretiennent alors un vague sentiment d'insécurité en même temps qu'une peur réelle du crime en faisant paraître critique le problème de la criminalité,

omniprésent le risque de victimisation : la société semble plus violente que nature, et les crimes plus graves et plus nombreux que dans la réalité.

Il faut admettre avec Brodeur (1991) que tous les efforts de la police communautaire pour faire décroître ce sentiment d'insécurité sont neutralisés par l'action des médias. Killias (1983), dans la recension qu'il a faite des écrits américains et européens sur le sujet, en arrive à la conclusion que la représentation travestie que font les médias des crimes et de la criminalité entraîne deux réactions : ou bien les citoyens cessent de sortir le soir, s'arment, se procurent des chiens de garde et ont recours à divers autres moyens d'autodéfense ; ou bien ils adhèrent à des programmes de prévention, réclament des lois et mesures plus répressives et exigent une protection policière accrue. L'auteur veut démontrer ainsi que les médias ont une influence positive dans la lutte contre le crime, mais nous sommes ici aux antipodes des objectifs de la police communautaire, où l'apaisement de la peur du crime et du sentiment d'insécurité a priorité sur la lutte contre le crime et où on remet en question le monopole de la police sur le maintien de la loi et de l'ordre. Ici, au contraire, le sentiment d'insécurité et la peur sont le terrain nécessaire à toute campagne de prévention ou de répression du crime.

Certains auteurs, tels Kelling (1986), Skogan et Maxfield (1981) et Ericson (1991), attribuent le sentiment d'insécurité généré par la peur du crime à l'impuissance de la police et des autres agents à maintenir l'ordre et à faire appliquer la loi, plutôt qu'à l'effet des médias. Les appels de la police aux citoyens pour résoudre les crimes specta-

culaires sont un aveu officiel d'échec qui ne peut qu'alimenter ce sentiment d'insécurité. La peur diffuse se transforme ici en peur concrète, pour employer les termes de Figgie (1980), Brillon (1983, 1986) et Louis-Guérin (1983).

### **L'association police-médias-banquiers**

C'est avec une étonnante naïveté, à moins que ce ne soit par une fort habile supercherie, qu'on nous présente le partenariat police-médias, illustré par *Crime Stoppers*, comme un bel exemple d'action et de police communautaires.

Ce partenariat, d'abord, lie trois organisations ou regroupements d'organisations dont les intérêts ne sont pas nécessairement ceux de l'ensemble de la communauté. Le simple citoyen est ici un instrument plus qu'un partenaire véritable. Il y a d'abord la police, à la fois bureaucratie, agent de contrôle social et bras du pouvoir politique ; puis des regroupements de commerçants et de banquiers soucieux de leurs biens ; et enfin les médias, qui, en s'associant à une action communautaire et à la police, peuvent exploiter tout à loisir et en se donnant bonne conscience les événements criminels les plus sensationnels.

Info-Crime, version québécoise de *Crime Stoppers*, est d'abord une société sans but lucratif affiliée à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et financée par des membres honoraires tels que l'Association des banquiers canadiens, le Bureau d'assurance du Canada, les grandes compagnies pétrolières et les grandes chaînes de dépanneurs. Info-Crime, c'est aussi et surtout un programme de prévention et de répression de certains crimes dans certains

médias. Et ces médias sont justement ceux qui, traditionnellement, exploitent les événements criminels. À Montréal, ce sont les réseaux de télévision CFCF et Quatre-Saisons, les stations de radio CKAC et CKVL, les quotidiens *The Gazette* et *Le Journal de Montréal*, l'hebdomadaire *Photo-Police*, pour la plupart médias populaires réputés pour faire la manchette avec des faits divers. On présente donc chaque semaine un crime, avec une offre de récompense, et la télévision va plus loin en y ajoutant, plus ou moins régulièrement, une reconstitution dramatique d'un crime.

Carriere et Ericson (1989), qui ont étudié l'organisation et le programme *Crime Stoppers* à Toronto, ont constaté comme nous à Montréal que ce partenariat entraîne une sélection d'événements qui doit servir les intérêts et l'idéologie de chacun des partenaires impliqués. Les crimes contre la propriété auront donc la priorité, et comme ce sont des banquiers et des épiciers qui financent l'opération et que les événements doivent être assez spectaculaires pour intéresser les médias, les vols à main armée commis dans les banques et les grandes chaînes d'alimentation, qui ont les moyens de se payer des systèmes de caméras vidéo, auront la priorité. Ces témoins électroni-

ques permettent aux médias de croquer le crime sur le vif. Les crimes les plus violents, dont le meurtre et l'agression sexuelle, sont généralement le sujet des scénarios d'Info-Crime ou de *Crime Stoppers* et leurs auteurs sont le plus souvent les premiers sur la liste des criminels dont la tête est mise à prix.

Carriere et Ericson (1989 : 56) ont constaté qu'à Toronto les crimes « de la semaine » avaient été des vols contre des « business » dans 50 % des cas et des agressions physiques dans 30 % des crimes illustrés. Sur 150 crimes de la semaine sélectionnés, 121 (81 %) étaient des crimes impliquant des actes de violence ; cela représente à peu près la proportion de crimes de violence que publient depuis toujours les journaux dits populaires, mais ne correspond en rien au portrait de la criminalité déclarée et encore moins à celui de la criminalité réelle.

On ne compte plus les travaux qui ont été faits sur cette désinformation pratiquée systématiquement par les médias populaires<sup>1</sup>. Ceux-ci présentent une image déformée et presque fictive d'une criminalité qui fait peur et inquiète. Tous les auteurs font la même constatation : les médias vendent littéralement la peur du crime en ne retenant que les crimes les plus violents et les plus spectaculaires, mais en même temps les plus rares.

Au moment où on commence à faire plus sérieusement le procès de la couverture des crimes dans les médias et où la censure redevient un sujet à la mode, le prétendu programme d'action communautaire qu'est ce partenariat police-médias-banquiers-épiciers vient légitimer, littéralement, l'action perverse des médias dans la diffusion du sentiment d'insécurité par la projec-

tion d'une image tronquée et pernicieuse de la criminalité. L'alliance d'une noble cause, la lutte contre le crime, et d'un moyen hautement respectable, la collaboration avec la police, ne peut que séduire le citoyen (Carriere et Ericson, 1989 : 96).

Les entreprises privées participantes projettent l'image de bons citoyens corporatifs et la police traditionnelle trouve son compte dans l'opération puisque ces programmes font appel aux citoyens, non pour qu'ils identifient ou règlent eux-mêmes les problèmes qu'ils perçoivent, comme le veulent les principes de la police communautaire, mais pour qu'ils collaborent avec la police, laquelle conserve ainsi son monopole du maintien de l'ordre et de la lutte contre le crime. La façon dont, à Montréal et à Toronto, la police et les médias ont mené une campagne de dénigrement contre les Anges du métro (*Guardian Angels*) pour renvoyer à New York ces encombrants auxiliaires de police illustre la volonté des policiers de conserver jalousement leur monopole. Les médias font ici office d'agents de relations publiques pour la police, comme le soulignent Carriere et Ericson (1989) et Ericson (1991). Les policiers, en retour, sélectionnent les événements à diffuser en suivant les critères des médias populaires. Le crime de la semaine amuse, informe et accomplit une fonction de contrôle social : c'est le rôle traditionnel des médias d'information (Ericson et autres, 1987).

### À la frontière de la réalité et de la fiction

Au début de 1993, au moment où le Congrès américain menaçait les responsables des grandes chaînes de télévision d'intervenir s'ils ne prenaient pas de mesures pour limiter le nombre



d'émissions de violence et où le ministre canadien des Communications promettait de faire adopter un code de conduite très strict en la matière, l'exploitation du crime à la télévision n'avait jamais été aussi rentable. Aux États-Unis comme au Québec et partout au Canada, on visait les Rambo, Batman, Schwarzenegger et autres héros. Un million et demi de citoyens canadiens, en signant la pétition de la jeune Virginie Larivière pour dénoncer la violence à la télévision, se sont attaqués aux émissions de fiction, appuyant leur croisade sur les crimes réels illustrés aux émissions d'information. Non seulement ne dénonçait-on pas l'effet pervers de la diffusion des crimes réels, mais on en encourageait l'exploitation, littéralement, afin d'illustrer les effets des émissions et des films de fiction violents !

Pourtant, le temps alloué à la diffusion des crimes violents à la télévision sera bientôt aussi important que celui qu'y prennent encore les émissions de fiction violentes. Tout se passe comme si la réalité remplaçait la fiction à mesure que les campagnes d'opinion et la censure font diminuer le nombre d'assassinats commis chaque jour par les héros de bandes dessinées ou de thrillers. Si

bon nombre de psychologues, dont ceux que représente l'American Psychological Association, soutiennent que les scènes de violence des fictions télévisées entraînent des comportements agressifs, banalisent la violence et insensibilisent les jeunes téléspectateurs aux conséquences de la violence, on n'a jamais soutenu que ces émissions créaient un sentiment de peur et d'insécurité comme la représentation des événements criminels dans les émissions d'information.

On a vite découvert aux États-Unis que la réalité pouvait être plus rentable que la fiction. Tous les producteurs sont à la recherche d'histoires vraies pour en faire des séries, des mini-séries ou des « docu-drames ». Les journalistes deviennent metteurs en scène, les metteurs en scène journalistes. C'est la confusion des genres. Le pire et le meilleur des deux mondes, selon qu'on vend le produit ou qu'on le consomme ! Une journaliste qui voulait ajouter un peu de piquant à une entrevue qu'avait accepté de lui accorder une femme victime de violence conjugale a tenu à la faire dans le cimetière où son enfant avait été inhumé. Comme elle avait annoncé son scoop afin de s'attirer un plus large auditoire, le mari a aussi été du rendez-vous, et les téléspectateurs du monde entier ont eu droit au spectacle du meurtre en direct de l'interviewée... Récemment, à *Entertainment Tonight*, l'émission de potins sur les stars d'Hollywood la plus populaire aux États-Unis, on a consacré un long reportage aux poursuites policières filmées dans les rues et sur les autoroutes de Los Angeles. On a découvert là un moyen éminemment rentable d'utiliser toute la journée les hélicoptères des stations de radio et de télévision qui survolent le

réseau routier pour repérer les bouchons et les accidents aux heures de pointe. On capte la radio de la police et on filme toutes les poursuites, fusillades et arrestations. C'est l'information-spectacle *live* à son meilleur. Cette couverture « en direct » pouvant parfois devenir très compromettante pour les policiers, ceux-ci se sont vite chargés de filmer eux-même sur vidéo les crimes pour lesquels ils sont appelés à intervenir. Une émission de télévision diffusée en *prime time* en quatre tranches de 30 minutes par semaine ne présente que des vidéos de scènes de crimes prises par des caméras fixées aux voitures de patrouille ou manipulées par un policier. Il s'agit de l'émission américaine *The Real Story of Police Patrol*, où on a déjà assisté à l'homicide d'un policier, enregistré par la caméra que la victime avait elle-même fixée à sa voiture pour filmer son intervention !

À ces nouvelles modes, il faut ajouter les toujours populaires émissions de style *Crime Stoppers*, qui ont encore la cote, grâce surtout aux reconstitutions dramatiques qu'on y fait des meurtres, des viols et des enlèvements d'enfant. Au début, l'Allemagne, la Hongrie, l'Angleterre et les États-Unis, avec *Unsolved Mysteries*, étaient les seuls à exploiter ce genre d'émissions, toujours dans le but d'aider les policiers à résoudre un crime précis. Il y a maintenant, en Amérique du Nord seulement, 750 émissions du genre, et la mode a atteint l'Europe, où le phénomène commence à faire scandale. En Grande-Bretagne, semble-t-il, l'émission *Crimewatch*, présentée en *prime time* par la BBC depuis 1984, attire chaque semaine plus de dix millions de spectateurs avec la reconstitution

de trois crimes qui ont défrayé la manchette. La présence de policiers de Scotland Yard et les résultats obtenus mettent un peu l'émission à l'abri des critiques, si ce n'est qu'on lui reproche d'encourager la délation et les mesures répressives. En Allemagne, trois émissions faites à partir de faits réels font scandale. Certains services de police refusent d'y collaborer et des parlementaires de la droite chrétienne réclament qu'on en interdise la diffusion. En France, c'est la mode des *reality shows*, où le spectacle l'emporte sur le service communautaire, qui n'est qu'un prétexte lorsqu'on l'utilise. C'est le spectacle pour le spectacle, à partir de faits réels. Et ça marche, et ça rapporte, puisque TF1 et France 2 en ont fait leurs émissions de pointe pour se partager l'auditoire aux heures de grande écoute.

Ajoutons à cela les cartes à l'effigie des criminels les plus célèbres, avec leur histoire en trois paragraphes à l'endos, qu'on distribue dans les dépanneurs et les supermarchés, comme les cartes de hockey et de baseball; la collection *True Crime*, de Time-Life, aux États-Unis, et la série de crimes célèbres de la collection « J'ai lu », en France, toutes distribuées au Québec; les films de plus en plus nombreux faits à partir de crimes réels ou reprenant la vie de crimi-

nels célèbres... Il y a là de quoi convaincre les plus braves des dangers « réels » du crime et semer la terreur dans la cité.

### Info-Crime, 24/24, 9.1.1. et Cie

Au Québec, jamais, avant l'inauguration du programme Info-Crime, en mai 1988, personne n'avait osé utiliser des crimes réels pour en faire de grands reportages ou des documentaires télévisés, si l'on excepte de brefs bulletins, généralement très sobres, présentés aux nouvelles télévisées, et quelques affaires exceptionnelles, tel le célèbre mélodrame d'Aurore, l'enfant martyr, qui a fait l'objet d'un film et d'une pièce de théâtre dans les années cinquante. Les reconstitutions de crimes patronnées par Info-Crime présentées à Quatre-Saisons et à CFCF ont permis à Quatre-Saisons de lancer une émission hebdomadaire d'une heure, 24/24, portant exclusivement sur des événements criminels, un filon que l'on s'était toujours interdit à la télévision québécoise. De nombreux projets d'émissions spéciales ou de séries sur le crime ou des criminels célèbres avaient été présentés à Radio-Canada et à Télé-Métropole mais avaient tous été refusés. À 24/24, à part quelques minutes consacrées à la présentation de photos de voleurs de banque ou d'enfants disparus et la reconstitution d'un crime spectaculaire avec de jeunes comédiens, on ne présentait que des reportages illustrant les crimes de la semaine, sans qu'il soit question de demander l'aide des téléspectateurs. Ces reconstitutions sont devenues de moins en moins fréquentes pour faire place au spectacle des razzias policières dans les points de vente de drogue et les maisons de prostitution maquillées en salons de

massage, ainsi que des brancardiers transportant des victimes de meurtre. Un an après Quatre-Saisons, Télé-Métropole lançait à son tour une émission hebdomadaire d'une heure portant exclusivement sur l'actualité criminelle, 9.1.1., sans aucune intention ou prétention de service à la communauté. À Quatre-Saisons et à CFCF, il est vite devenu évident que ce prétendu service communautaire était un prétexte pour présenter le spectacle de crimes réels. Au moins trois émissions américaines, *Recherché (America's Most Wanted)*, *Dossiers Mystères (Unsolved Mysteries)* et *Au nom de la loi (Top Cop)*, portant sur des crimes enregistrés aux États-Unis, y ont été présentées. On voit mal comment les téléspectateurs du Québec peuvent fournir au shérif des informations sur un crime commis il y a cinq ou dix ans dans un village de l'Arkansas...

À l'automne 1993, on a mis bas les masques et on a inscrit à l'horaire des grands réseaux des émissions consacrées aux crimes et criminels célèbres du Québec, sans plus utiliser le prétexte du service à la communauté et de la recherche d'indices pouvant mener à l'arrestation des coupables. Un producteur privé, associé au journaliste-animateur Pierre Nadeau, qui avait antérieurement essayé sans succès de « vendre » un projet de série télévisée sur le crime, a piloté huit dramatiques relatant et illustrant autant de crimes célèbres du Québec. Cette série s'inspire d'une chronique publiée chaque semaine dans le quotidien *La Presse*, portant sur les crimes sensationnels enregistrés au Québec. Dans la foulée des *Crime Stoppers*, l'auteur de cette chronique a d'abord traité de crimes non résolus, pour ensuite reprendre les crimes les plus célèbres, brisant ainsi une

vieille loi non écrite du métier, qui interdisait de publier l'histoire d'un crime passé à moins qu'un fait nouveau, judiciaire ou policier, le ramène dans l'actualité. Cette réserve fait même partie du code de déontologie dont se sont dotés quelques journaux, entre autres l'hebdomadaire *Canada français*, à Saint-Jean d'Iberville. Télé-Métropole doit également présenter d'autres récits de crimes locaux dans le cadre d'une émission intitulée J. E. (pour journalisme d'enquête). L'émission 9.1.1. disparaîtra alors des ondes, de même que 24/24 à Quatre-Saisons, qui, comme CFCF, intégrera les reconstitutions de crimes et les appels à la délation d'Info-Crime aux bulletins de nouvelles, ce qui ne peut avoir pour effet que d'ajouter à la confusion entre fiction et réalité et d'attiser le sentiment d'insécurité. Le risque est d'autant plus sérieux que les crimes peuvent apparaître comme le produit de vagues de crimes, comme l'ont noté Carrière et Ericson (1989). Or les vagues de crimes tiennent de la réalité et de la fiction puisqu'elles sont généralement une construction de l'interaction policiers-journalistes (Fishman, 1978; Alderson, 1982; voir aussi Baker et autres, 1982, 1983). À partir de quelques cas, souvent isolés, on crée ce que Voumvakis et Ericson (1984) appellent des *moral panics* dont l'effet est d'autant plus percutant qu'elles sont confirmées par les policiers.

### **Sentiment d'insécurité et sécurité maximale**

Avec des programmes comme Crime Stoppers, les médias s'associent à toute cette industrie nouvelle de services et de quincaillerie d'autodéfense et de prévention née de la peur du crime. On achète des cours de karaté, des armes et des gadgets de



sécurité parce qu'on a peur d'être victime de crimes; on loue les services d'agences de sécurité et on achète des chiens de garde parce qu'on a peur et qu'on croit la police inefficace devant l'ampleur du problème criminel. On vend le spectacle du crime parce que le crime fait peur mais le spectacle lui-même engendre la peur. L'objet vendu devient le meilleur générateur de nouvelles clientèles. Ce spectacle présenté sous le prétexte de quête d'informations est-il justifié par les résultats obtenus au point de légitimer le sentiment d'insécurité qu'il engendre et sur lequel il compte pour être efficace? Très douteux, s'il faut en croire le bilan que font Carrière et Ericson (1989) des résultats obtenus à Toronto et dans plusieurs autres programmes Crime Stoppers au Canada. De 3% à 5% des dossiers présentés, 8% selon les évaluations les plus optimistes, se soldent par la mise en accusation des auteurs du crime, soustiennent-ils. Les informations que nous avons recueillies auprès de la direction d'Info-Crime et de la Chambre de commerce de Montréal sont toutefois beaucoup plus généreuses. De mai 1988 à mai 1993, nous a-t-on révélé, Info-Crime a reçu 8306 appels de citoyens qui ont permis l'arrestation de 566 suspects et le classement par mise en accusa-

tion de 807 affaires, pour un taux de solution d'un peu plus de 25%.

Nous avons cependant pu constater, comme Carrière et Ericson à Toronto, que ce sont surtout les cas « faciles », la publication de photos et la diffusion de vidéos montrant des voleurs en action, qui remportent un certain succès. Comme nous ne saurons jamais si ces crimes auraient été solutionnés autrement et sans ces programmes, puisque les médias les auraient de toutes façons rapportés, il est très difficile de juger de la valeur de ces données. Nous avons pu constater toutefois à Montréal que les reconstitutions de crimes spectaculaires jugés plus graves, tels les homicides, ne généraient à peu près pas d'informations pouvant mener à l'arrestation des auteurs du crime. Le cas de Chantal Brochu, une étudiante trouvée assassinée à deux pas du campus de l'Université de Montréal, à l'automne 1992, est typique. Le crime a été reconstitué à la télévision, une récompense de 10 000 dollars a été promise, des posters de la victime ont été distribués à des milliers d'exemplaires par un organisme communautaire, des brigades spéciales de policiers ont été formées pour recueillir et vérifier les informations reçues. Résultat: des centaines de témoins ont profité de l'occasion pour dénoncer des dizaines de cas de petite délinquance et des désordres mineurs sans aucune relation avec l'affaire, mais aucune information n'a pu apporter le moindre indice aux policiers! Ce battage publicitaire a par contre eu pour effet de créer sur le campus de l'Université de Montréal un sentiment d'insécurité qui a nécessité la création d'une brigade de bénévoles offrant un service d'accompagnement aux

étudiants et étudiantes résidant sur le campus.

Hendlass (1986) a constaté par ailleurs, en faisant le bilan d'une vaste opération policière demandant aux citoyens de dénoncer les trafiquants de drogue, que les médias, qui devaient être l'instrument de sa réussite, ont été au contraire à l'origine de son échec. Les citoyens ont dénoncé les individus qui, selon leur perception, correspondaient aux trafiquants de drogue. Une vingtaine de personnes, petits consommateurs correspondant aux images stéréotypées diffusées par les médias, ont été arrêtées, mais aucun trafiquant n'était du nombre. Van Dijk (1980) a bien exprimé ce phénomène en disant que tout se passe comme si les consommateurs de nouvelles policières interprétaient les faits réels à partir des explications et de l'imagerie suggérées par les fictions des séries télévisées ou du cinéma.

Dans le bilan qu'ils ont fait de l'impact d'une vaste campagne de prévention du crime menée dans les médias pour le National Institute of Justice, O'Keefe et Mendelsohn (1984) ont constaté que les gens qui s'intéressaient le plus aux informations sur les crimes étaient également ceux qui étaient les plus friands des séries télévisées de fiction sur le crime. Leur perception du crime

et du risque de victimisation était façonnée à la fois par la réalité et par la fiction, confusément.

L'exploitation des événements criminels dans les médias, dans ses formes traditionnelles comme dans les nouveaux programmes dits communautaires de chasse aux criminels ou de prévention, en alimentant la peur du crime et un climat d'insécurité, participe directement à l'émergence de « la société de sécurité maximale ». Marx (1988) parle de société poreuse et de société soupçonneuse où tout le monde surveille tout le monde sans que l'on sache qui surveille qui. Avec des programmes comme Crime Stoppers, les médias deviennent ici l'instrument par excellence de désignation, d'étiquetage et de surveillance des déviants, le nec plus ultra des caméras cachées et des autres gadgets électroniques de surveillance. La délation, sollicitée par ces programmes et encouragée par la garantie d'anonymat, ajoute encore au sentiment d'insécurité d'une société de suspicion. Carriere et Ericson (1989) ont constaté que ces « programmes de délation », pour employer le mot de Brodeur (1991), devenaient une occasion de vengeance et de règlements de comptes.

La société poreuse, c'est la prison panoptique, le sentiment d'insécurité et la peur qui poussent le citoyen à réclamer la surveillance totale et de tous les instants, une surveillance qui tue le secret, l'intimité et la liberté, qui crée à son tour un climat d'insécurité. La société soupçonneuse, c'est la surveillance volontaire, consentie pour prévenir le crime et dissiper la peur, mais qui tue la nécessaire confiance dans tous les rapports sociaux et devient ainsi à son tour génératrice d'insécurité.

Deux émissions de télévision américaines, très populaires, *Witness Video* et *Current Affair*, se sont fait une spécialité de présenter des vidéos d'amateurs qui ont filmé des événements criminels spectaculaires. Le fameux vidéo d'un amateur qui a montré au monde entier cinq policiers blancs de Los Angeles matraquant un automobiliste noir a été à l'origine de ce nouveau genre de « show » télévisé.

Pour Gerbner et Gross (1976) ainsi que pour Ericson (1991), il ne fait aucun doute que la prédominance des *bad news* à la télévision, en particulier des nouvelles sur le crime, entraîne et entretient chez les gens un sentiment d'insécurité et de méfiance envers autrui.

### En conclusion...

Pendant qu'on s'enlise dans un débat sur la censure pour sortir de la télévision les scènes de violence de Rambo et des Ninja Turtles, les « vrais » héros et les « vraies » victimes de « vrais » crimes prennent la vedette.

Le spectacle du crime et de la violence ne se passe plus au petit écran mais dans la rue. Aux invraisemblables prouesses des exterminateurs et des justiciers de bandes dessinées succèdent les récits des crimes et des victimisations qui nous menacent. Ce n'est plus le spectacle du petit écran qui fait peur mais la société dangereuse qu'on y présente en spectacle. Les vilains ici ne meurent pas et ne sont plus à la télévision mais rôdent dans la cité à la faveur de la nuit. Spectacle et information se confondent, le spectacle devient information et l'information spectacle. Ce sont les *reality shows*, des spectacles où la réalité est plus fictive que réelle et où la fiction vient appuyer la réalité.

Sous prétexte de prévention ou de répression, on présente le spectacle des crimes les plus violents et qui font peur. Ces récits provoquent un vague sentiment d'insécurité, d'anxiété, de peur diffuse. Les risques d'être victime d'un meurtre, d'une agression par un étranger dans la rue sont minimes mais ce sont ces crimes qui font peur et qui se vendent le mieux. Ce sont donc ceux-là qu'on reconstitue, qu'on illustre, qu'on raconte et qu'on présente comme le fait quotidien d'une société violente et dangereuse. Heath (1984), reprenant l'idée que les crimes les plus sensationnels, impliquant des étrangers, sont ceux qui font le plus peur quand ils sont commis dans notre environnement, a découvert que les crimes locaux impliquant un infracteur et une victime qui se connaissent et entretiennent une relation ne font pas peur. On craint d'être tué dans la rue par un maniaque mais on ne se méfie pas du voisin ou du conjoint dans sa résidence, là où le risque de victimisation est le plus grand.

Une autre forme de *reality show* a permis aux médias, électroniques surtout, de récupérer ce marché des crimes dont on risque le plus d'être victime mais qu'on ne craint pas. Ce sont les spectacles de victimes ou d'agresseurs repentants qui viennent raconter leur « vécu », souvent en présence d'intervenants professionnels et d'une galerie de spectateurs en colère ou en larmes. La reine incontestée de cette formule, Oprah Winfrey, animatrice de l'émission quotidienne la plus écoutée de la télévision américaine, a fait école au Québec comme partout ailleurs en Amérique et en Europe. Joignant intérêts commerciaux et idéologiques, avec l'appui de nouveaux entrepreneurs moraux qui veu-

lent dénoncer et visibiliser certaines formes de violence traditionnellement cachées, les récits de victimisation alimentent maintenant l'industrie de la télévision et de l'édition.

Rambo, Schwarzenegger, Ninja Turtles et autres peuvent disparaître du petit écran, la relève est assurée. On a découvert le bon filon et on peut exploiter en se donnant maintenant bonne conscience une intarissable source de scénarios. La peur se vend bien, surtout quand elle est engendrée par le spectacle de la violence qu'on dit réelle ou provoquée par les cris des victimes.

Georges-André Parent  
École de criminologie  
Université de Montréal

## Note

<sup>1</sup> Depuis les travaux de Davis (1951) jusqu'à ceux, plus récents, d'Ericson et autres (1987, 1989, 1991) en passant par ceux de Tuchman (1978), Fishman (1980), Roshier (1973), Graber (1977) et Skogan et Maxfield (1981); citons aussi les auteurs britanniques (plus critiques) Cohen et Young (1973), Chibnall (1977), Hall et autres (1978) et Murdock (1973, 1982).

## Bibliographie

ALDERSON, J. 1982. « The Mass Media and the Police », dans *Crime, Justice and the Mass Media* : 7-24.

ALTSCHULL, J. H. 1975. « The Press and the Police: News Flow and Ideology », *Journal of Police Science and Administration*, 3, 4.

BAKER, M. H., B. C. NIENSTEDT, R. S. EVERETT et R. McCLEARY. 1983. « The Impact of a Crime Wave: Perceptions, Fear, and Confidence in the Police », *Law and Society Review*, 17, 2 : 319-335.

BAKER, M. H., R. McCLEARY, B. C. NIENSTEDT, M. J. O'NEIL et R. S. EVERETT. 1982. *The Dynamics of a Crime Wave: Media Impacts on Fear*

*of Crime and Confidence in the Police*. Arizona State University, American Sociological Association.

BAYLEY, D., et J. SKOLNICK. 1986. *The New Blue Line*. New York, The Free Press.

BRILLON, Y. 1983a. « La peur du crime et les tendances répressives du public envers les criminels », *Revue internationale de criminologie et de police technique*, 37, 1 : 12-23.

BRILLON, Y. 1986. « L'opinion publique et les politiques criminelles », *Criminologie*, XIX, 1 : 227-238.

BRODEUR, Jean-Paul. 1984. « La police : mythes et réalités », *Criminologie*, XVII, 1 : 9-41.

BRODEUR, Jean-Paul. 1991. « Policer l'apparence », *Revue canadienne de criminologie*, 33, 3-4 : 285-332.

CARRIERE, K. D., et R. V. ERICSON. 1989. *Crime Stoppers. A Study in the Organization of Community Policing*. Université de Toronto, Research Report of the Centre of Criminology.

CHIBNALL, S. 1977. *Law-and-Order News: An Analysis of Crime Reporting in the British Press*. Londres, Tavistock.

CHIBNALL, S. 1979. « The Metropolitan Police and the News Media », dans *The British Police*. Londres, Edward Arnold : 135-149.

CHRISTENSEN, J., J. SCHMIDT et J. HENDERSON. 1982. « The Selling of the Police: Media, Ideology, and Crime Control », *Contemporary Crisis*, 6 : 227-239.

COHEN, S. 1985. *Visions of Social Control*. Cambridge, Polity Press.

COHEN, S., et J. YOUNG. 1973. *The Manufacture of News: Social Problems, Deviance and the Mass Media*. Londres, Constable.

CURRAN, J. 1978. « The Press as an Agency of Social Control », dans *Newspaper History*. Londres, Arnold.

DAVIS, F. 1952. « Crime News in Colorado Newspapers », *American Journal of Sociology*, 57 : 325-330.

ERICSON, R. V. 1991. « Mass Media, Crime, Law, and Justice. An Institutional Approach », *British Journal of Criminology*, 31, 3 : 219-249.

ERICSON, R. V., P. M. BARANEK et J. B. L. CHAN. 1987. *Visualizing Deviance. A Study of News Organization*. University of Toronto Press.

ERICSON, R. V., P. M. BARANEK et J. B. L. CHAN. 1989. *Negotiating Control. A Study of News Sources*. University of Toronto Press.

- ERICSON, R. V., P. M. BARANEK et J. B. L. CHAN. 1991. *Representing Order: Crime, Law, and Justice in the News Media*. University of Toronto Press.
- FISHMAN, M. 1978. « Crime Waves as Ideology », *Social Problems*, 25 : 531-545.
- GERBNER, G., et L. GROSS. 1976. « Living With Television: The Violent Profile », *Journal of Communication*, 26 : 173-199.
- GORDON, M., et L. HEATH. 1981. « The News Business, Crime and Fear », dans *Reactions to Crime*. Beverly Hills, Sage : 227-250.
- HALL, S., C. CRITCHER, T. JEFFERSON, J. CLARKE et B. ROBERTS. 1978. *Policing the Crisis: Mugging. The State and Law and Order*. Londres, Macmillan.
- HENDTLASS, J. 1986. « Outcome of a Police Media Campaign to Elicit Information from the Public about Trafficking in Victoria », *Journal of Drug Issues*, 16, 2 : 313-320.
- HUMPHRIES, D. 1981. « Serious Crime, News Coverage, and Ideology. A Contents Analysis of Crime Coverage in a Metropolitan Paper », *Crime and Delinquency*, 27 : 191-205.
- KELLING, G. 1987. « L'évolution de la sûreté urbaine : le contexte historique et politique de la surveillance communautaire », dans *La Police et la collectivité dans les années 80 : progrès récents au niveau des programmes* : 13-25. Solliciteur général du Canada. Approvisionnement et Services Canada.
- KILLIAS, M. 1983. « The Mass Media and Fear of Crime: Departure from a Plausible Hypothesis. A Selective Review of the Literature », *Revue suisse de sociologie*, 2 : 419-436.
- LOUIS-GUÉRIN, C. 1983. « La peur du crime : mythes et réalités », *Criminologie*, 16, 1 : 69-82.
- MARX, G. T. 1988. « La société de sécurité maximale », *Déviante et société*, 12, 22 : 147-166.
- NORMANDEAU, A., et B. LEIGHTON. 1990. *Une vision de l'avenir de la police au Canada: Police-défi 2000*. Solliciteur général du Canada. Approvisionnement et Services Canada.
- O'KEEFE, G. J., H. MENDELSON et autres. 1984. *Taking a Bite Out of Crime: The Impact of a Mass Media Crime Prevention Campaign*. U. S. Department of Justice, National Institute of Justice.
- PARENT, G.-A. 1987. « Presse et corps policiers : complicité et conflit », *Criminologie*, XX, 1 : 99-120.
- PARENT, G.-A. 1990. « Les médias : source de victimisation », *Criminologie*, XXIII, 2 : 47-71.
- REISS, A. J. 1971. *The Police and the Public*. New Haven, Yale University Press.
- ROACH, L. T. 1987. « L'instauration de la socioprévention à la police métropolitaine de Londres », dans *La Police et la collectivité dans les années 80 : progrès récents au niveau des programmes* : 83-100. Solliciteur général du Canada. Approvisionnement et Services Canada.
- ROSHIER, B. 1973. « The Selection of Crime News by the Press », dans *The Manufacture of News* : 28-39. Londres, Constable.
- SELKE, W. L., et G. M. BARTOSZEK. 1984. « Police and Media: The Seeds of Conflict », *Criminal Justice Review*, 9, 2 : 25-30.
- SHERMAN, L. E. 1987. « Stratégies de recherche et expériences en police communautaire efficace », dans *La Police et la collectivité dans les années 80 : progrès récents au niveau des programmes* : 137-153. Solliciteur général du Canada. Approvisionnement et Services Canada.
- SHERMAN, L. W. 1992. « Attacking Crime: Policing and Crime Control », dans *Modern Policing*. The University of Chicago Press : 159-230.
- SKOGAN, W. G. 1990. *Disorder and Decline: Crime and the Spiral of Decay in America's Neighborhoods*. New York, Free Press.
- SKOGAN, W. G., et M. G. MAXFIELD. 1981. *Coping with Crime. Individual and Neighborhood Reactions*. Beverly Hills, Sage.
- SMAUS, G. 1983. « Actualités bibliographiques : mass médias et criminalité : état de la recherche en Allemagne et en Autriche », *Déviante et société*, VII, 3 : 249-263.
- VAN DIJK, J. J. M. 1980. « L'influence des médias sur l'opinion publique relative à la criminalité : un phénomène exceptionnel ? », *Déviante et société*, 4, 2 : 107-129.
- VOUMVAKIS, S., et R. ERICSON. 1984. *News Accounts of Attacks on Women: A Comparison of Three Toronto Newspapers*. Toronto, Université de Toronto, Centre of Criminology.
- WILSON, J. Q., et G. L. KELLING. 1982. « Broken Windows: The Police and Neighborhood Safety », *Atlantic Monthly*, mars : 29-38.
- YOUNG, J. 1981. « The Manufacture of News: A Critique of the Present Convergence in Mass Media Theory », dans *State Control of Information in the Field of Deviance and Social Control* : 231-260. Louvain, European Group for the Study of Deviance and Social Control.